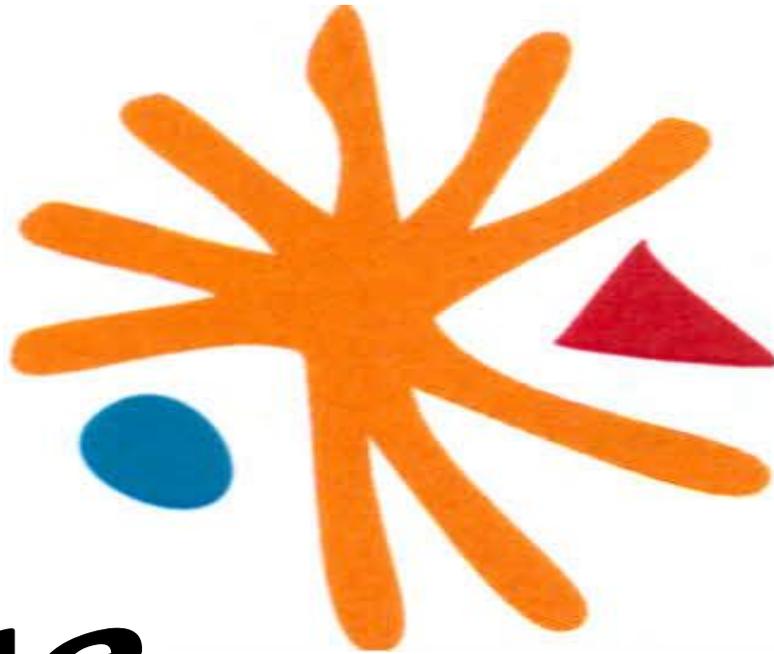


Ensemble scolaire



École

Apprendre et grandir ensemble

Année 2023/2024

Saint-Joseph Aubière

**ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT-JOSEPH AUBIERE**

Aubière, le 15 juin 2023

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Dans quelques jours les portes de notre établissement vont se fermer du **12 juillet au 24 août** .

Le jour de la rentrée, vous devrez nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous proposons l'individuelle accident de la FEC (assurance de l'école) que. Vous pouvez récupérer à l'accueil. Elle coûte 7,95.€ pour l'année scolaire.

Attention : le fonctionnement de la garderie a évolué :

Matin ou soir : 2,40€ Matin et soir : 3€ quelque soit le temps utilisé

Horaires : de 7h à 8h20 et de 16h40 à 18h30

Nous vous remercions encore de la confiance que vous témoignez à notre établissement, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, la sincère expression de nos sentiments dévoués.

La Cheffe d 'Etablissement Premier Degré,
Marie-Ange ALLIGIER

La rentrée des classes

Elle est fixée au :

Lundi 4 septembre 2023

à **8 h 30** pour les classes de **CP et CE1**
dans la salle d'étude (porte bleue dans la cour)

à **8 h 45** pour les classes de **CE2, CM1 et CM2**
dans la salle d'étude (porte bleue dans la cour)

à **9 h 00** pour les classes de **GS et MS**

à partir de **9h15** dans les classes de **PS**
en fonction de l'horaire choisi en juin

TPS lundi 11 septembre entre 8h30 et 9h
les enfants de 2 ans inscrits dans la structure petite enfance

INFORMATIONs

A noter dès maintenant :
Réunion de classes à 17h :

- TPS de Mme Sylvia Roche jeudi 28 septembre 2023
- PS/MS de Mme Labetoul Sophie lundi 11 septembre 2023
- PS/MS de Mme Villarino Emilie lundi 11 septembre 2023
- PS/MS de Mme Girard Chrystelle lundi 11 septembre 2023
- GS de Mme Bouveret Emilie lundi 25 septembre 2023
- MS/GS de M. Berthou Ronan lundi 25 septembre 2023
 - CP de Mme Michel mardi 19 septembre 2023
 - CP de Mme Lévignes mardi 19 septembre 2023
 - CE1 de Mme Létang mardi 26 septembre 2023
 - CE2 de Mme Bacher mardi 26 septembre 2023
- CE1/CE2 de Mme Azevedo jeudi 21 septembre 2023
- CM1 de M. Barges mardi 12 septembre 2023
- CM1/CM2 de M. Duchassin mardi 12 septembre 2023
 - CM2 de Mme Marrier mardi 12 septembre 2023

L'ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE

Le code de vie :

Il a pour but d'harmoniser la vie collective de l'établissement afin d'y instaurer un climat propice au travail fondé sur la confiance et le respect réciproque.

L'inscription d'un élève dans l'établissement vaut, pour lui-même comme pour sa famille ou son responsable légal, adhésion complète aux dispositions du règlement et engagement de s'y conformer pleinement.

*(Le texte sera remis à chaque élève à la rentrée
et signé par les parents et les élèves à partir du CP).*

Nous vous remettrons également la charte que nous avons rédigée tout au long de cette année scolaire afin de partager avec vous notre vision de l'enseignement à l'école Saint-

Liste des Fournitures scolaires

Vous trouverez sur notre site la liste des fournitures qu'il reste à acquérir pour votre enfant.

Depuis maintenant 4 ans, nous avons décidé de vous faciliter la tâche en achetant les cahiers, protège-cahiers et autres fournitures directement en nombre avec notre fournisseur. Ces achats seront facturés avec les fichiers en septembre.

Conscients du coût d'une rentrée scolaire, nous nous sommes efforcés de limiter la demande au strict minimum.

Vous veillerez à privilégier un cartable dont la rigidité préservera les manuels et les cahiers des élèves de primaire.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans cet apprentissage du respect du matériel et du travail

POURQUOI UNE CONTRIBUTION FAMILIALE ?

L'état, avec lequel l'établissement est sous contrat d'association, rémunère directement les enseignants et verse une subvention pour couvrir les frais de fonctionnement de l'établissement pour les élèves d'Aubière uniquement.

Ce forfait est donc insuffisant pour absorber toutes les charges (traitement des personnels non enseignants, entretien des locaux, chauffage, électricité, aménagement, acquisition de matériel et de mobilier, investissement etc.)

La contribution familiale, calculée sur 10 mois, est donc nécessaire pour équilibrer le budget de l'établissement.

Les prestations avec leur coût vous ont été fournies auparavant sur la fiche de tarifs.

Vous trouverez sur notre site les tarifs 2023/2024

Rappel : Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle accident le jour de la rentrée Attention : ne rien envoyer par la poste

Pour une bonne gestion, nous vous demandons de respecter scrupuleusement la date de retour des assurances et du document de la CAF

Pour les familles qui n'ont pas retourné le document CAF (année 2023/24) merci de le faire avant le 5 SEPTEMBRE 2023 dernier délai.

Attention : Dans le cas contraire la tranche C sera automatiquement prise en compte pour l'édition de la facture.